



LOUHOSSOA  
— LUHUSO —

Conseil du 18 janvier 2019

20190008

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures 30 sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPUY 1er Maire-Adjoint de la Commune de LOUHOSSOA.

**Etaient présents (10)** : ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, JAUREGUIBERRY Jean Louis, MONGABURE Bernadette , SAINT-PIERRE Marie Claire, , SAPPARART Bertrand, , ROUX Laurent : Conseillers

**Etaient excusés (5)** : HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, IRIART-BONNECAZE Carole , OLHAGARAY Michel , OSPITAL Marie Dominique .

**Secrétaire** : ALZURI Isabelle

**Recrutement d'un adjoint administratif contractuel pour la mairie**

Monsieur Gilbert DUPUY, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint propose au conseil municipal la création d'un emploi non permanent d'un adjoint administratif contractuel à temps non complet pour assurer le remplacement de Madame Amaia ETCHEBARNE durant son congé maternité.

L'emploi serait créé pour la période du. La durée hebdomadaire moyenne de travail serait fixée à 12 heures. Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C.

L'emploi serait pourvu par le recrutement d'un agent contractuel en application des dispositions de l'article 3-1<sup>o</sup> de la loi du 26 janvier 1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale qui permet le recrutement d'agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale cumulée de douze mois par période de dix-huit mois consécutifs.

Après avoir entendu Monsieur Gilbert DUPUY, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal

- DECIDE** - la création, pour la période du 22 janvier 2019 au 17 mai 2019, d'un emploi non permanent à temps non complet d'adjoint administratif représentant 12 heures de travail par semaine en moyenne,
- que cet emploi sera doté du traitement afférent à l'indice brut 348.
- AUTORISE** le Maire à signer le contrat de travail selon le modèle annexé à la présente délibération,
- PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.



Fait à Louhossoa, le 19 janvier 2019  
Par obligation,  
Monsieur Gilbert DUPUY  
1<sup>er</sup> Maire-Adjoint